



DIOCESE D'ÉVRY
CORBEIL-ESSENNES

Secteur Pastoral de Palaiseau



A Palaiseau, le 26 mai 2020

Aux Responsables des services et mouvements de jeunes

Chers membres de la Communauté du Secteur de Palaiseau,

Nous vivons actuellement une période difficile qui bouleverse notre quotidien et provoque en outre pour certains d'entre nous des problèmes économiques ou de l'inquiétude pour nos proches. Presque toutes nos activités paroissiales se trouvent comme suspendues, sans célébration des messes ni réunions. Et pourtant, nous espérons tous nous retrouver bientôt et pour cela nous préparons la reprise de toutes nos rencontres en vue de la rentrée de septembre. Pour cette rentrée, je vous apporte un peu plus de travail mais aussi une très bonne nouvelle : l'Equipe Pastorale de Secteur vient de donner son accord pour déployer dans le Secteur une mesure essentielle, la Charte de Protection de Mineurs.

Suite aux révélations l'an dernier de graves abus sexuels commis dans l'Eglise, un groupe de paroissiens s'est réuni en 2019 pour réfléchir aux actions à conduire. En particulier, un groupe Prévention s'est constitué, dans le but de mettre en place des moyens pour éviter ou réduire ce genre de problèmes à l'avenir, et rendre sûre notre maison Eglise. Le groupe a ainsi élaboré un projet de Charte, et dès que la rédaction a paru assez avancée, une version (version V3) a été communiquée à notre évêque, qui a donné son accord pour application dans le Secteur de Palaiseau à titre expérimental. L'équipe a ensuite interviewé une dizaine de personnes impliquées dans les différents Services concernés (aumônerie, catéchèse, servants d'autel, scouts ...) pour obtenir leur avis et leurs commentaires sur ce projet de charte. L'EPS vient de donner son accord pour mettre en application la version 10 de cette Charte.

Cette Charte contient 3 principales dispositions :

- des recommandations pour guider les conduites,
- un mécanisme d'alerte en cas de problème,
- un principe de bilan annuel par les responsables pour s'assurer de la bonne application de la Charte.

Le but de cette Charte est de protéger les Mineurs dans nos paroisses, notre Communauté et finalement chacun de nous. Je demande donc à tous les Services du Secteur en contact avec des mineurs de s'approprier cette Charte pour leurs groupes dès la rentrée de septembre 2020.

L'équipe qui a rédigé cette Charte va se mettre à la disposition des Services concernés pour présenter l'esprit du texte et le mettre en application selon le calendrier ci-dessus. Les Equipes Animatrices vont également apporter leur appui.

Il est probable que vous trouviez des améliorations à cette Charte, elle n'est certainement pas parfaite. Mais signée par tous les acteurs, dont les prêtres, elle sera un premier pas essentiel pour améliorer la situation et redonner confiance dans notre Eglise, qui a été fortement ébranlée dans les mois passés.

Fraternellement,

Père Jean-François ZAKARIAN
Responsable du Secteur de Palaiseau

5 impasse de la Terrasse 91120 Palaiseau

Tél : 06 67 53 51 83 - email : secteurpalaiseau@gmail.com